

Contre la future convention UNEDIC

Une nouvelle convention UNEDIC pourrait entrer en vigueur au 1er janvier 2009, personne ne sera alors épargné. Les projets en la matière du Medef, de la CFDT et de la CGC nous font craindre le pire. Surtout à l'heure de la fusion UNEDIC/ANPE. A l'UNEDIC, ces partenaires sociaux décideront du sort de millions de chômeurs, intermittents et précaires. Parmi les pistes envisagées par ces 3 organisations au sujet des annexes 8 et 10 spécifiques au spectacle :

- suppression de l'annexe 8 (techniciens) c'est à dire passage au régime général
- caisse professionnelle pour les artistes
- équivalence stricte entre durée de travail et durée d'indemnisation (6 mois travaillés avec cotisations donneraient droit à 6 mois d'allocation chômage)

Rappelons également que l'allocation transitoire s'arrête au 1er janvier 2009.

Les négociations ont commencé le 25 novembre, puis les 9 décembre et 16 décembre, ils veulent boucler au 23 décembre pour l'ensemble du régime et régler le sort du spectacle dans la foulée !

La mobilisation s'impose !

**A Paris le mardi 16 décembre à 14 h
devant le siège du Medef
55, Avenue Bosquet Paris 7è**

Métro école militaire.

A ce jour, AC!, APEIS, CGT interim, CGT spectacle, CIP ile de France, Comité CGT des privés d'emploi, MNCP, SUD ANPE, SUD spectacle et SUD Culture Solidaires appellent à ce rassemblement.